

ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Du pain sur la planche !

A la question « Quoi de neuf au CESE ? », il faudrait répondre « beaucoup de nouveautés ». Nouvelle mandature, nouveaux membres, nouvelle feuille de route, nouvelles saisines, nouveaux enjeux...

Le groupe UNSA n'est pas en reste et a décidé d'innover dans sa manière de communiquer et de travailler avec les CESER. Tous les mois, grâce à cette newsletter, vous recevrez des informations sur les travaux conduits au CESE et les prises de position du groupe UNSA. Mais c'est aussi une tribune pour les conseillers UNSA des CESER qui pourront tous les mois communiquer sur leurs travaux.

Le CESE et les CESER en tant que représentants de la société civile organisée doivent servir de modèle par leur fonctionnement démocratique et leur recherche constante de consensus. Ils ont un rôle à jouer en faveur de la cohésion sociale et doivent contribuer à la restauration du lien entre les citoyens et la chose publique. Alors un seul mot d'ordre : **agissons pour une meilleure valorisation des travaux et une plus grande lisibilité du rôle de nos institutions !**

À LA UNE

Nouvelle feuille de route

Le CESE a adopté ses orientations stratégiques pour la mandature 2015-2020 à une très large majorité.

Présentation du groupe UNSA

Passant de 3 à 4 conseillers, le groupe UNSA se développe.

Focus sur les travaux

Les sections planchent sur les thématiques de travail. Présentation des saisines programmées.

NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC
Attachée du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25 • Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE



Le 23 février 2016, après plusieurs semaines de réflexion collective, le CESE a adopté à une large majorité des conseillers (171 voix pour et 23 abstentions), un texte fixant les orientations stratégiques de son action pour la mandature 2015-2020.

Ce texte rappelle les missions de la troisième assemblée de France dont l'évaluation et l'élaboration des politiques publiques constitue l'une des tâches essentielles.

Alors que notre société, notre environnement et notre modèle de développement sont confrontés à de profondes mutations, le CESE va contribuer à relever ces défis en concentrant son action autour de deux axes :

Favoriser la cohésion sociale

L'émancipation des femmes et des hommes, le travail, la justice sociale et les solidarités, un environnement de qualité sont des piliers de la cohésion sociale. Dans ce cadre, les sections et délégations du CESE auront pour objectif d'apporter analyses et préconisations pour :

- Assurer les conditions d'une citoyenneté pleine et entière à travers l'éducation, la culture, la participation à la vie de la Cité sous toutes ses formes et la valorisation des engagements citoyens.
- Assurer une accessibilité universelle aux droits, à la santé, à la protection sociale, au logement et proposer de nouvelles solidarités.
- Agir pour l'effectivité de l'égalité femmes-hommes.
- Assurer à chaque jeune les conditions d'accès à son autonomie en sécurisant les parcours de formation et d'insertion sociale et professionnelle.
- Faire du développement économique et de la compétitivité des entreprises une priorité nécessaire à la création des richesses matérielles et immatérielles. Proposer un système juste et efficace de prélèvements et de redistribution qui favorise l'initiative et le travail.
- Garantir le droit à la formation et au travail, la santé au travail, la construction de sécurités professionnelles attachées à la personne et

prenant en compte les besoins et le parcours des individus, la qualité du travail.

- Réunir les conditions permettant de corriger toutes les inégalités ainsi que toutes les discriminations.
- Donner aux personnes en situation de vulnérabilité et notamment de handicap les moyens et la possibilité de vivre parmi les autres.
- Accompagner les familles dans leurs différentes missions notamment d'éducation, de socialisation et de solidarité intergénérationnelle.
- Répondre, dans le respect des valeurs républicaines, aux évolutions démographiques dans un contexte européen et international de tensions et de déplacements de populations.
- Assurer un environnement de qualité et un cadre de vie dans les territoires, urbains et ruraux, ultramarins qui favorisent le bien-être et le vivre ensemble, notamment par la qualité des services publics et des services au public et le soutien à la dynamique associative.
- Contribuer à la paix, à la relance du projet européen, au renouvellement de la coopération internationale pour le développement durable.

Réussir les transitions

Le CESE doit apporter analyses et préconisations pour préparer ou accompagner dès maintenant le renouveau du contrat social et les différentes transitions sociales, économiques et technologiques, écologiques, climatiques et énergétiques, géopolitiques,... pour l'avènement de nouveaux modèles soutenable de développement :

- Intégrer l'environnement naturel comme une source d'inspirations et de solutions, une condition de bien-être pour la société, une richesse et des biens communs transmissibles dont nous sommes parties prenantes et responsables.

- Proposer des actions concrètes qui contribuent à garantir une transition vers une économie bas-carbone juste et solidaire, notamment dans le cadre des engagements pris par l'accord de la COP 21 et des Objectifs universels du développement durable.

- Promouvoir les créations d'emploi, la qualité du travail, de la mobilité professionnelle, du management, de l'entrepreneuriat et du dialogue social. Repenser le travail, son sens, ses valeurs et ses finalités.

- Favoriser, par une fiscalité juste et efficace, les nouveaux modèles économiques dont l'économie circulaire et d'usage.

- Soutenir la recherche, l'innovation, pour la montée en qualité de la production nationale. Valoriser les expériences des acteurs de terrain, sécuriser le financement de notre économie, pour répondre à l'impératif de compétitivité définie comme « la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale1... ».

- Accompagner la transition numérique dans le sens de la performance sociale, économique et environnementale.

- Favoriser l'équité entre les territoires, leur dynamique, leur attractivité et la qualité de leurs interactions, en métropole et dans les espaces ultra-marins.

- S'appuyer sur les atouts multiples de notre pays qu'il convient d'entretenir et de développer.

Pour conduire ses travaux, le CESE est attentif aux appels venant de la société et sollicite des saisines du Gouvernement et du Parlement. Si l'actualité le nécessite, ces orientations pourront évoluer notamment à la faveur d'un bilan à mi-mandat. Chacune des sections et des délégations a pour objectif d'élaborer et de formuler ses projets de saisine selon son champ de compétence et au regard de ces orientations.

Dans l'exercice de ses missions, le CESE favorise également la saisine par pétition et le dialogue avec les citoyens, notamment à l'aide des outils numériques. Il développe sa fonction d'évaluation des politiques publiques. Il suscite la complémentarité et la coopération avec le Comité économique et social européen, les CESER et les autres instances publiques consultatives ou d'évaluation.

A travers l'ensemble de ses composantes, les conseillers et leurs groupes, les personnalités associées, ses formations de travail (sections et délégations), le CESE met en œuvre toutes ses prérogatives dans ce cadre d'orientations stratégiques pour sa mandature 2015 -2020, participant ainsi pleinement au renouveau de la démocratie de notre pays.

Présentation et vote des axes stratégiques de la mandature 2015-2020 et VOD de la séance :
<http://www.lecese.fr/content/orientations-strategiques-du-cese>

Sur le fond, l'UNSA partage les orientations stratégiques qui serviront de fil rouge dans la conduite des travaux.

Toutefois, l'UNSA aurait souhaité voir plus clairement apparaître la question de la jeunesse car restaurer la cohésion sociale ne peut pas se faire sans donner à la jeunesse les conditions de son autonomie et réaffirmer le rôle central de l'Ecole, pilier de la formation citoyenne et de l'intégration sociale, professionnelle et citoyenne.

De plus, il est du ressort du CESE de formuler des propositions pour trouver un nouvel équilibre entre les acteurs de l'économie (grandes entreprises, ubérisation) et le pacte social qui en découle.

La restauration de la confiance entre les citoyens et les Institutions de la République doit être également une préoccupation du conseil. Le CESE pourrait également avoir des propositions à faire en matière de politique d'accueil des migrants et de leurs familles, sujet au cœur de l'actualité.

PRESENTATION DU GROUPE

CONSEILLERS



Martine VIGNAU
Secrétaire nationale de l'UNSA

Section des affaires sociales et de la santé



Luc BÉRILLE
Secrétaire général de l'UNSA

Section du travail et de l'emploi



Christian CHEVALIER
Secrétaire général du SE-UNSA

Section de l'éducation, de la culture et de la communication



Fanny ARAV
SNCF Ferroviaire

Section des activités économiques



Michel GUERLAVAIS

Section des affaires européennes et internationales

PERSONNALITÉ ASSOCIÉE

Désignés pour un **mandat de 5 ans**, renouvelable une fois, les 233 membres du CESE se répartissent en trois grands pôles :

140 membres au titre de la vie économique et du dialogue social

- 69 représentants des salariés
- 27 représentants des entreprises privées industrielles, commerciales et de services
- 20 représentants des exploitants et des activités agricoles
- 10 représentants des artisans
- 10 personnalités qualifiées
- 4 représentants des professions libérales

60 membres au titre de la cohésion sociale et territoriale et de la vie associative

- 15 personnalités qualifiées
- 11 représentants des activités économiques et sociales des départements et régions d'Outre-mer, des collectivités d'Outre-mer et de la Nouvelle Calédonie
- 8 représentants de l'économie mutualiste, coopérative solidaire et non agricole
- 8 représentants de la vie associative et des fondations
- 4 représentants de la mutualité et des coopératives agricoles de production et de transformation
- 4 représentants des organisations syndicales d'étudiants les plus représentatives et des jeunes

33 membres au titre de la protection de la nature et de l'environnement

- 15 personnalités qualifiées
- 14 représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement
- 4 représentants désignés par la Fédération nationale des pêcheurs et de la protection du milieu aquatique, ainsi que la Fédération nationale des chasseurs.

Les conseillers se répartissent au sein de **18 groupes**, et intègrent des formations de travail : sections, délégations et commissions temporaires, chargées de l'élaboration des travaux du CESE.

Le Gouvernement peut appeler à siéger en section, pour une période et une mission déterminées, des personnalités choisies en raison de leur compétence. Ces « personnalités associées » participent au sein des sections, à l'élaboration des travaux du CESE.

L'INFO EN



FOCUS SUR LES TRAVAUX : Prochaines échéances

22/03	<i>Affaires européennes et internationales</i>	Les enjeux de la négociation du projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI) (Saisine gouvernementale)
26/04	<i>Affaires sociales et santé</i>	L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner
10/05	<i>Travail et emploi</i>	Les certificats de qualification professionnelle (CQP)
11/05	<i>Agriculture, pêche et alimentation</i>	Les circuits de distribution des produits alimentaires
Fin mai	<i>Travail et emploi</i>	Le développement de la culture du dialogue social en France (saisine gouvernementale)